



Lyon, le 14 mars 2024

Communiqué de presse

Petite Saône : remise en état des portes de l'écluse de garde de Ferrières-lès-Ray

Ce mercredi 20 mars, VNF procédera à la repose des vantaux des portes de l'écluse de garde n°12 qui avaient été retirés le 12 février dernier pour être remis en état. Ce chantier d'entretien et de maintenance a été programmé à l'occasion de la période annuelle d'arrêt de la navigation sur la Petite Saône (du 9 février au 29 mars).

Réalisé principalement en régie, le chantier s'est déroulé en plusieurs étapes. Une fois l'ouvrage mis à sec grâce à la pose de batardeaux, les 4 vantaux ont été retirés et posés à proximité afin d'être remis en état : nettoyage, vérification de l'étanchéité, remise en peinture, réfection des coulisseaux de vantelles et des visseries... Après inspection du bajoyer, des travaux de maçonnerie ont été réalisés par une entreprise. La repose des vantaux est immédiatement suivie de la remise en eau de l'ouvrage.

Une écluse de garde est un ouvrage de navigation mixte situé à l'intérieure d'une dérivation, section canalisée qui court-circuite une partie de la rivière. En temps normal, les portes amont et aval d'une écluse de garde restent ouvertes et comme il n'y a pas de chute à franchir, les bateaux les traversent sans s'y arrêter.

En cas de montée des eaux, une fois une première côte de fermeture atteinte, les portes sont fermées : l'écluse de garde joue alors le rôle d'une véritable écluse à sas en réduisant le courant dans la dérivation et en assurant aux bateaux le franchissement de la chute ainsi créée. Une fois la seconde côte de fermeture atteinte, l'écluse de garde n'est alors plus franchissable et sa porte amont assure le rôle classique d'une porte de garde, protégeant ainsi la dérivation de la crue.

Sur la Petite Saône, il existe 2 écluses de ce type : Ferrières-lès-Ray et Cubry-les-Soing, quelques kilomètres en amont.

La petite Saône, un itinéraire très fréquenté en matière de tourisme fluvial

Long de 220 km et traversant les départements de la Haute Saône et de la Côte d'Or (Région Bourgogne Franche-Comté), la Petite Saône est connectée au nord au canal des Vosges et au sud à la Grande Saône, au canal entre Champagne et Bourgogne et au canal du Rhône au Rhin.

Entièrement automatisé et facilement navigable, c'est le 3^e itinéraire le plus fréquenté en France en matière de tourisme fluvial, avec des retombées économiques estimées à plus de 9 millions d'euros. On compte ainsi 3.000 passages de bateaux / an en moyenne (et même 6.000 dans sa partie sud), 6 principaux ports (Corre, Port-sur-Saône, Scey-sur-Saône, Savoyeux, Pontailier-sur-Saône et Auxonne), 4 bases de location de bateaux habitables, 600 places de stationnement longue durée pour la plaisance privée et 4 sites d'escales pour les péniches hôtels.

Les chemins de halage de la petite Saône ont été largement aménagés dans le cadre du projet V50 Moselle-Saône à vélo entre le Luxembourg et Lyon.

À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.



CONTACT PRESSE

Voies navigables de France
Communication Rhône Saône

Antoine QUIDU
06 88 21 35 48
antoine.quidu@vnf.fr